

LUNDI 27 AOUT 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Boileau qui s'est tenue le 27^e jour du mois d'aout de l'an deux mille dix-huit à 16h15, à la salle du conseil située au 702, chemin de Boileau à Boileau formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Robert Meyer et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Wayne Conklin, conseiller #1
Marc St-Aubin, conseiller #3
Jean-Marc Chevalier, conseiller #5

Marc Ballard, conseiller #2
Barbara Mapp, conseillère #6

Conseiller absent : Ronald Roberts, conseiller #4

La directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Cathy Viens, est aussi présente.

1.0 OUVERTURE

Monsieur Robert Meyer annonce l'ouverture de la séance à 16:15

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

180827-01 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Wayne Conklin

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Résolution
 - 3.1 Avis de motion et présentation du projet de règlement 18-111
 - 3.2 Pulvérisation chemin St-Rémi
 - 3.3 Remboursement de frais de cellulaire
4. Période de questions
5. Levée de la séance

Que l'ordre du jour suivant soit adopté tel que déposé, avec dispense de lecture, et en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adopté à l'unanimité.

3.0 RÉSOLUTIONS

3.1 AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT 18-111

180827-02 Avis de motion est par la présente donné par monsieur le conseiller Marc Ballard qu'à une séance ultérieure, un règlement portant le numéro 18-111 relatif à la gestion contractuelle;

CONFORMÉMENT

à l'article 445 du Code Municipal, copies du projet de règlement sont mises à la disposition du public lors de cette présente séance du conseil;

CONFORMÉMENT

à l'article 445 du CM, le responsable de l'accès aux documents de la Municipalité délivrera une copie du projet de règlement à toute personne qui en fera la demande dans les deux (2) jours calendrier précédent la tenue de la séance lors de laquelle il sera adopté`

CONFORMÉMENT

avec l'article 445 du CM, je demande dispense de la lecture du projet de règlement et j'avise que les membres du conseil en ont déjà reçu copie et que ce dernier est disponible au bureau municipal pour consultation.

Adoptée à l'unanimité

3.2 PULVÉRISATION CHEMIN ST-RÉMI

ATTENDU que le chemin St-Rémi est en piètre état;

ATTENDU que pour la sécurité des automobilistes et des motocyclistes, il serait préférable d'enlever l'asphalte au lieu de réparer les multiples nids de poule;

ATTENDU que la municipalité de Boileau a reçu une soumission de RB Gauthier inc. au montant de 17 192.50\$;

ATTENDU que la municipalité a reçu une subvention au montant de 12 000.00\$ du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal

180827-03 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc St-Aubin

QUE la soumission de RB Gauthier inc. soit retenue au prix précité;

Adopté à l'unanimité

3.3 REMBOURSEMENT DE FRAIS DE CELLULAIRE

CONSIDÉRANT que la directrice générale, dans le cadre de sa fonction, utilise son cellulaire personnel;

180827-04 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marc Chevalier

QU'un montant de 75.00\$ par mois soit remboursé à madame Cathy Viens pour les frais d'utilisation de son cellulaire, et ce, à compter du 1^{er} août 2018

Adopté à l'unanimité

4.0 PÉRIODE DE L'ASSISTANCE

Aucun citoyen présent.

5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

180827-05 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin

QUE la séance soit et est levée à 16h25

Adopté à l'unanimité

Robert Meyer
Maire

Cathy Viens
Directrice général, secrétaire-trésorière